



## AMICALE DES RIVERAINS DU PROJET BUSO

### **Lettre ouverte à M. le Maire du Pré Saint Gervais**

*(Valant réponse au courrier du 1<sup>er</sup> Juin adressé à M. le président de l'Amicale des Riverains du Projet Busso).*

Le Pré Saint Gervais, le 25 Juin 2016

Monsieur le Maire,

Remettre à plat le projet immobilier sur le site des anciennes salaisons Busso est une exigence que vous vous devez d'affronter, en concertation ouverte et loyale avec vos administrés car il s'agit là clairement d'un véritable projet de ville.

Le Pré Saint Gervais est la plus petite commune d'Ile de France, la plus dense aussi (25 583 habitants /km<sup>2</sup>) sur une superficie de 70 Ha; densité hab./km<sup>2</sup> à rapprocher de celles de Pantin ( 10 673 ), Romainville ( 7 458 ), Les Lilas (18 110), Bobigny ( 7 356), Bagnolet (14 002) et autres communes avoisinantes.

Et à l'évidence, le territoire n'est pas extensible.

Il n'existe pas sur le territoire de la commune de véritables espaces verts, contrairement à ce que vous tentez d'accréditer ici ou là.

Vous comptabilisez en espaces verts de minuscules squares, en l'occurrence pas toujours verts, et en nombre très restreints.

Promouvoir ainsi la volonté de la municipalité en ce domaine en donnant comme gages l'îlot Danton et en comptabilisant les quelques mini squares n'est ni acceptable ni sérieux.

Nous rappelons ici que le Pré Saint Gervais fait figure de lanterne rouge en la matière, 1,5 à 2 M<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant alors que la Cour des Comptes relève dans son rapport que l'AEV avait défini comme règle en Île de France 10 M<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, nous en sommes bien loin, vous en conviendrez.

Le Pré serait donc une appellation trompeuse.

Dans votre politique urbanistique, prenez vous cela en considération?

Le site des anciennes Salaisons Busso est la dernière opportunité foncière de cette importance en plein cœur du centre-ville.

La municipalité ne peut ni ne doit la laisser passer en la livrant à des promoteurs.

Il s'agit là bien là d'un véritable projet de ville.

Aussi vouloir y construire quelques 10.000 M2 de Surface De Plancher soit 140 logements, sur R+4, 15m de hauteur, comprenant un Stade /Gymnase ou Gymnase/Stade dont l'usage prédominant tel que vous nous le présentez est ambigu, avec 6 places de parking prévues ( pour le stade de 250 places assises, contre 400 initialement annoncé, il conviendrait d'ailleurs d'en préciser la capacité exacte fluctuante au fil des réunions), et un jardin partagé au milieu d'une copropriété relève d'une erreur manifeste d'appréciation et de vision.

Nous entendons bien vos arguments concernant un équipement sportif, proximité pour les scolaires s'il s'agit d'un gymnase, une extension des gymnases Nodier ou Séverine n'était-elle pas envisageable avec comme avantage la mutualisation des moyens ?

En revanche, un stade de Hand Ball homologué pour des compétitions départementales que vous annoncez comme très occasionnelles n'y a pas sa place, et serait mieux adapté sur les anciennes friches industrielles du territoire d'Est Ensemble le long du canal de l'Ourcq, ce que vous ne voulez pas entendre pour les raisons que l'on sait.

Mais alors, Monsieur le Maire, ou voulez-vous vous arrêter, et quel(s) intérêt(s) poursuivez vous à vouloir densifier à outrance ?

Comme chacun le sait les écoles sont saturées, les créneaux horaires des gymnases pour les scolaires en passe de l'être, les listes d'attente pour les crèches très longues,

Et vous vous apprêtez à autoriser la construction de 140 nouveaux logements (soit x enfants de plus à scolariser, à intégrer dans les gymnases, les crèches, etc...)

Cette extension de la ZAC du centre-ville, puisque c'est bien ce dont il s'agit, qui est une erreur historique et urbanistique que nous déplorons tous, qualité architecturale déplorable, nuisances sonores, trafic de stupéfiants, impactant gravement la vie des résidents et des Gervaisiens qui n'osent plus la traverser, ne vous permettrait donc pas d'en tirer les enseignements.

**Vous affirmez ici ou là, en 2014, et au travers du PADD :**

- Votre volonté de ne pas transformer notre petite commune en cité dortoir.

Elle l'est déjà.

Le commerce se meurt à petit feu.

Il conviendrait de se poser les bonnes questions et de ne pas pratiquer la politique de l'autruche!

- Vouloir créer des perspectives ouvertes, des espaces de respiration...Où sont-elles, où sont-ils ?

*"Dans le 9-3, on a aussi le droit au beau", (dixit M. le Président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone à l'inauguration de La Fabric).*

Quelles sont vos actions en la matière?

La ville est moche, triste, la circulation et le stationnement saturés, cf. centre-ville et croisement des bus 170 "au chausse pieds", ou vitesse excessive de ceux-ci dans le couloir qu'est la rue André Joineau avec comme conséquence une circulation bloquée rue Gabriel Péri,

Nous y étouffons et cependant, vous allez aggraver la situation.

*"Dans Ville, il y d'abord Vie auquel on a ajouté deux L",* dixit M. le Président de l'Assemblée Nationale Claude Bartolone, à l'inauguration de La Fabric.

- Vouloir être particulièrement attentif à la densité du projet immobilier présenté par le consortium de promoteurs EUROPEQUIPEMENTS et EMERIGE.
- Vous affirmiez en 2014, « *Continuer à améliorer le cadre de vie, conserver des espaces de respiration, préserver le commerce de proximité, maîtriser les évolutions urbaines, voici notre programme pour que le Pré Saint Gervais reste ce petit «village « populaire aux portes de Paris, dynamique et convivial».*

Et contradictoirement, vous êtes sur le point d'acter une extension de la ZAC comportant déjà 440 logements auxquels vont se surajouter les 140 logements sur le site Busso, soit quelques 600 logements dans un périmètre centre-ville, sans compter ceux de l'îlot Danton, et du projet 3F au monument aux morts, au milieu desquels un Stade.

Monsieur le Maire, ce projet est véritablement déraisonnable, une pure folie.

Où voulez-vous nous mener?

Quelle est votre vision pour le Pré après vos mandatures? A court et moyen terme?

Monsieur le Maire, vous initiez et vous êtes en passe de valider un projet sans concertation de vos administrés.

Cela étant, vous allez proposer de soumettre publiquement au jeu des questions-réponses ce projet pour vous justifier et le faire valider auprès d'un public mais non pour le remettre en question ,votre décision étant d'ores et déjà actée et depuis longtemps.

Aussi permettez-nous de vous signifier que cette façon n'est ni acceptable, ni démocratique, ni républicaine.

L'Amicale des Riverains du Projet Busso

ARPB 4 Rue Colette Audry 93310 Le Pré Saint Gervais

[arpb.psg@gmail.com](mailto:arpb.psg@gmail.com)

<http://arpb.psg.blog.free.fr>

<https://www.facebook.com/projet.busso/>